

Avis de constitution

SOCIETE « ALBARKA PLUS » en abrégé « ALBARKA PLUS »

Siège ABIDJAN ABOBO PK 18 EN FACE DE LA  
STATION TOTAL PK 18 SUR LA VOIE D'ANYAMA, Lot 2051,  
Ilot 217

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALBARKA PLUS » en abrégé «  
ALBARKA PLUS »

Objet : o Boulangerie,  
o Pâtisserie,  
o Glacier,  
o Viennoiserie,  
o Commerce général,  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
o l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles,  
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux,  
o la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce,  
o la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée,  
o et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK 18 EN FACE DE LA  
STATION TOTAL PK 18 SUR LA VOIE D'ANYAMA, Lot 2051,  
Ilot 217

Dirigeant(s) M ABOUBACAR MAHAMADOU MOUSSA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05556 du 02/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33183/GTCA/RC/2025 du 02/06/2025

